



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 juillet 2012

Contacts Presse

Cabinet de la Ministre

Delphine CHENEVIER : 01 55 55 84 24 – 06 21 02 20 81
delphine.chenevier@recherche.gouv.fr

Pôle presse Ministère du MESR

Cécile CORRADIN : 01.55.55.99.12
Elodie FLORA : 01.55. 55.81.49

ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE : UNE AMBITION PARTAGEE POUR L'AVENIR DE NOTRE PAYS

Le Président de la République a fait de la jeunesse la priorité du projet pour la France.

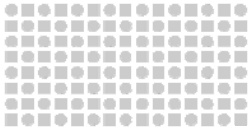
La tenue des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche sera une étape importante vers une telle ambition.

Elles seront conduites avec la contribution de tous ceux qui en seront les acteurs et les bénéficiaires : les communautés universitaires et scientifiques, les étudiants et les forces vives du pays, en particulier les entreprises.

Elles seront animées par un Comité de Pilotage indépendant présidé par madame Françoise Barré-Sinoussi, Prix Nobel, avec le Professeur Vincent Berger comme Rapporteur Général. Après une phase de **Consultation Nationale** de Juillet à septembre 2012, des **Assises Territoriales** se réuniront en octobre, puis les **Assises Nationales** fin novembre et le **rapport** sera rendu en décembre. La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) et la loi d'orientation et de programme pour la recherche seront alors corrigées et les nouvelles dispositions seront soumises au Parlement dès le début 2013.

Ces Assises vont permettre de replacer l'élévation du niveau de formation pour le plus grand nombre, la science et la recherche, au cœur des enjeux sociétaux, culturels, environnementaux et économiques de notre pays et d'en faire des leviers pour la croissance.





Trois thèmes y seront débattus:

- **la réussite de tous les étudiants sera la première priorité**, avec une attention spécifique portée au premier cycle, comme à l'orientation et à l'insertion professionnelle et un plan national pour la vie étudiante. Conformément à l'engagement présidentiel, les 5000 emplois supplémentaires pour l'enseignement supérieur, dont 1000 en 2013, seront affectés prioritairement au premier cycle.
Un nouveau cadre de formation des enseignants au sein des universités sera mis en œuvre à la rentrée 2013, en lien étroit avec le Ministère de l'éducation nationale
- **la réorganisation de la recherche**, de ses institutions, de sa stratégie internationale, de son rôle dans l'économie, de son impact sociétal, sanitaire, environnemental sera le deuxième objectif. Les rôles respectifs des universités, des organismes nationaux de recherche et des écoles, ainsi que des agences et alliances nationales récemment créées seront précisés ou redéfinis.
Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère du Redressement Productif soutiendront une initiative nationale en faveur de la recherche technologique, immédiatement transférable dans le tissu industriel, notamment les PME-PMI et ETI.
- **la révision de la gouvernance des établissements et des politiques de sites et de réseaux** constitue le troisième objectif. Les formes et modalités de l'autonomie des établissements, ainsi que les nouvelles formes de coopération entre établissements seront réexaminées.

Cette nouvelle politique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche agira comme un levier de croissance en Europe et permettra à la France de jouer pleinement son rôle de soutien à la construction et au renforcement de l'espace européen de la recherche dans toutes ses dimensions.

